



Indice	Date	Modifications
A	28/04/2025	Edition initiale
B	05/05/2025	Complément topographique + report DT/DICT + modification division

REPRODUCTION RESERVEE

Attention : En aucune façon, l'application cadastrale ne peut être considérée comme une limite de propriété reconnue contradictoirement. Elle n'apporte aucune garantie juridique quant à la définition de la limite, elle est donnée à titre indicatif. Seules les limites bornées contradictoirement sont garanties.



CADASTRE : Section AI, N° 23, 24 et 25
Lieu-dit : " Pas d' En Flor

Légende :

- Application du parcellaire cadastral (ne vaut limite de propriété)
- Limite de division proposée

Proposition : - Accès à définir

DOCUMENT PROVISOIRE

NOTA : Coordonnées système RGF 93 (CC43)
Altitudes N.G.F.

Réseaux reportés d'après DT/DICT
Tracé très indicatif, incohérences constatées

- Ligne électrique souterraine
- Canalisation eau potable
- Canalisation eaux usées

